

Élection à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

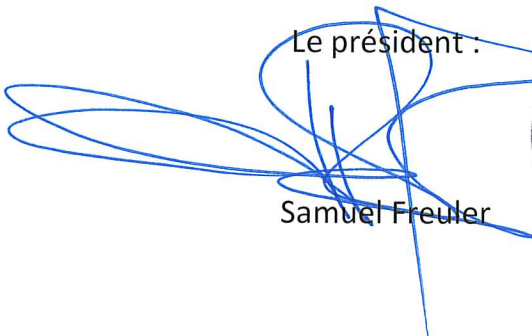
- que seule la liste PLR, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et de son Règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

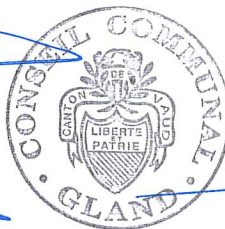
PROCLAME

Madame Christine Girod, née le 04.11.1967, originaire de Nyon/VD, domiciliée à Gland, élue **tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Samuel Freuler



La secrétaire :


Karine Teixeira Ferreira

Gland, le 7 avril 2026